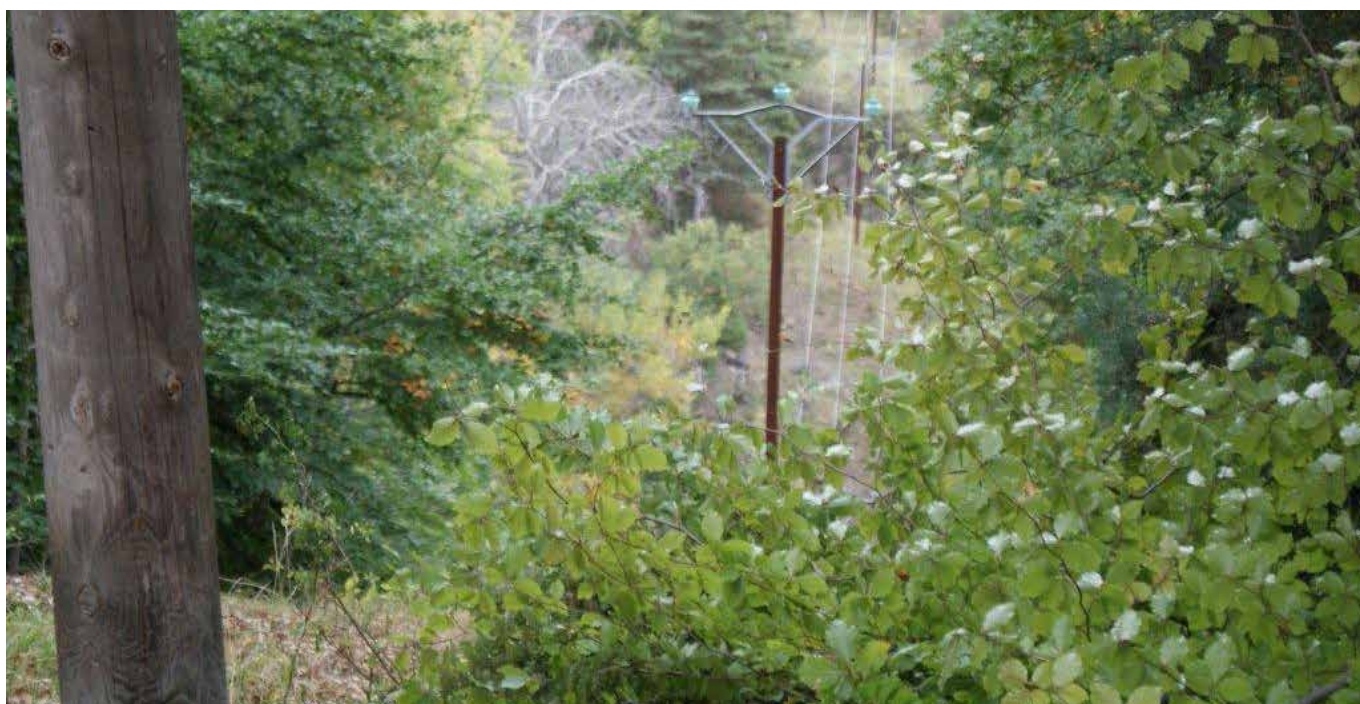


Travaux en milieu naturel



Végétation aux abords d'ouvrages Enedis 20 Kv

Aux abords des réseaux électriques

Les arbres poussent, leurs branches risquent de rencontrer les réseaux électriques gérés par RTE ou ENEDIS. Depuis plusieurs années, nous travaillons sous contrat avec ces deux entreprises pour la sécurisation du réseau électrique sur le département des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence

Réseaux de Transport d'Electricité

RTE transporte du courant dans des ouvrages de 63 kv à 400 kv entre le point de production et un poste transformateur. Nous réalisons pour leur compte des travaux d'abattage, de débroussaillage et d'élagage.

L'objectif est de maintenir une distance entre les câbles conducteurs de la ligne et la végétation afin de prévenir tout amorçage (courant qui descend de la ligne vers le sol en empruntant l'arbre).

Le débroussaillage permet également de diminuer le risque incendie et facilite l'accès aux ouvrages pour le personnel chargé de l'entretien du réseau.



Débroussaillage avec chenillard radiocommandé sous une ligne 125 kv

Nous avons été force de proposition auprès de RTE afin de mettre en œuvre un mode de gestion en débroussaillage sélectif, permettant de conserver une végétation arbustive basse favorable à la biodiversité tout en empêchant les essences de plus grand développement de s'installer.

Le réseau électrique RTE traverse des espaces sensibles (Natura 2000, Parcs Naturels, forêts domaniales ONF) et des propriétés privées... Un travail important d'information est réalisé, auprès des propriétaires et gestionnaires des parcelles concernées par l'emprise des réseaux, afin de travailler en toute transparence et de prendre en compte d'éventuelles restrictions.



Travail de préparation sur le cadastre

ENEDIS

ENEDIS distribue l'électricité depuis le poste transformateur jusqu'à votre logement par des lignes basse tension < 1 kv ou haute tension de 20 kv. La végétation doit être contenue en dehors d'une zone de sécurité par des travaux d'élagage réguliers. Certains travaux d'élagage nécessitent une intervention avec une consignation par mise hors tension du réseau lorsque la végétation est trop proche des câbles, notamment pour les lignes non isolées. ■



Elagage et abattage aux abords d'ouvrages Enedis 20 kv

Pour plus d'informations concernant des travaux aux abords d'ouvrage électriques gérés par [RTE](#) ou [ENEDIS](#).

